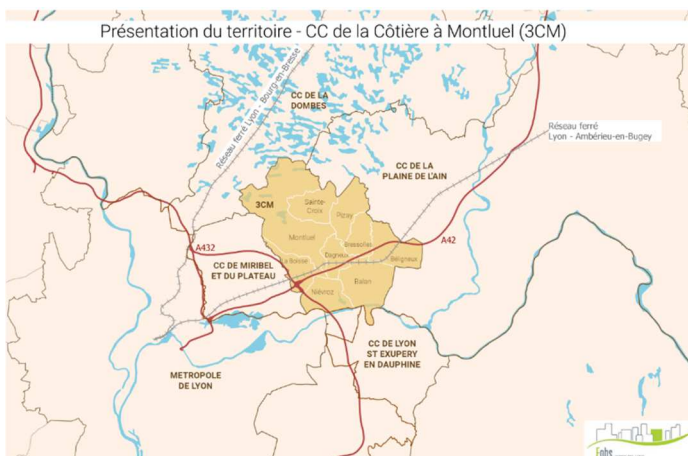


Communauté de Communes de la Côtière de Montluel (Ain) - « 3CM/PdMS » - Plan de Mobilité Simplifié

Territoire d'expérimentation

La Communauté de Communes de la Côtière à Montluel (3CM) est située en Région Auvergne-Rhône-Alpes, au sud-ouest du département de l'Ain (01). Au carrefour des départements du Rhône et de l'Isère, le territoire bénéficie du rayonnement de la Métropole de Lyon située à une vingtaine de minutes seulement.



La 3CM est un territoire de 127,49 km², périurbain et rural composé de 9 communes : Balan, Béligneux, Bresolles, Dagneux, La Boisse, Montluel, Niévroz, Pizay et Sainte-Croix pour un total d'environ 25 000 habitants, soit une densité de 194,9 hab./km².

Description du projet

Enjeu et besoin

- **Réduire l'usage systématique à la voiture individuelle** pour les trajets de courtes distances ;
- Un **service de transport en commun** à expérimenter, faire évoluer et pérenniser ;
- Les **mobilités actives**, une envie partagée à organiser et concrétiser notamment pour devenir une destination cyclotourisme ;

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITES - french mobility Territoires de nouvelles mobilités durables

Durée : > 12 mois

Montant : > 50 k€
dont aide AMI : > 25 k€

Localisation :
Auvergne-Rhône-Alpes,
Ain

Porteur de projet :



Contact :

Chargée de mission
mobilité

04 78 06 39 37

- developpement-territorial@3cm.fr
- infos@3cm.fr

Pour en savoir plus :
www.3cm.fr



- **Développer des connexions** avec les services de mobilité des territoires voisins ;
- Dresser un **diagnostic** actualisé de l'adéquation entre offre de mobilité et besoins de déplacements, et mettre en lumière les carences et dysfonctionnements existants ;
- Apporter de la **cohérence et une meilleure articulation** entre les différentes solutions de mobilité, pour favoriser notamment l'intermodalité en tenant compte des différentes échelles de déplacements (communes vers pôles de proximité, territoire, lien avec l'extérieur) et publics ciblés ;
- Définition d'une **feuille de route opérationnelle**, avec un programme de mesures pragmatiques, hiérarchisées et adaptées aux finances locales, et prenant en compte les préoccupations écologiques et sociales, propres au territoire ;
- **Informers, sensibiliser et favoriser le changement de comportement** en matière de mobilité des habitants et salariés en s'appuyant sur les outils numériques.

Expérimentation

L'élaboration du plan de mobilité simplifié (PdMS) permettra à la 3CM de définir et de prioriser les actions à engager pour favoriser le développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle. L'objectif n'est pas de condamner l'usage de la voiture qui reste pour beaucoup indispensable. Mais au contraire, de proposer des solutions de mobilité supportables d'un point de vue environnemental (limiter les gaz à effet de serre et les pollutions atmosphériques), financier (pour les habitants, les pouvoirs publics et les entreprises), et social (accessible à tous et en toute sécurité).

- Association des acteurs à différentes échelles : locale, intercommunale, élargie, avec les territoires voisins pour identifier les attentes et besoins de chacun et ainsi favoriser l'implication sur la durée.
- Intégration des autres politiques publiques de planification en lien étroit avec l'environnement, l'urbanisme, la politique sociale afin de ne pas seulement proposer des solutions de mobilité mais aussi un environnement favorable à la réduction de l'utilisation de la voiture individuelle et à **l'inclusion sociale des personnes vulnérables : personnes âgées, en situation d'handicap, en recherche d'emploi,...**